Ton tuteur t'envoie des photos d'une personne nue que tu connais.

TRAÇONS = LES = LIMITES.CA =

Les partages-tu?

Partager les photos d'une personne nue sans son consentement est de la violence à caractère sexuel, même si tout est fait en ligne.



POURQUOI TRACER LES LIMITES

Quand on n'intervient pas, on laisse des comportements violents continuer. On a tous le choix entre faire partie du problème ou de la solution.

QUAND TRACER LES LIMITES

Il faut demander le consentement de la personne à chaque étape. Prendre ou partager des photos intimes sans le consentement de la personne est illégal.

COMMENT TRACER LES LIMITES

Pour faire partie de la solution, tu peux :

Briser la chaîne : ne partage pas les photos et efface-les.

Soutenir la personne: dis-lui que des photos d'elle circulent et offre-lui ton aide.

En parler à une personne de confiance à l'école ou dans ton entourage.

ÇA M'EST ARRIVÉ

Souviens-toi que ce n'est pas de ta faute et que tu n'es pas seule. Tu peux en parler à une personne en qui tu as confiance ou appeler Jeunesse, J'écoute 1 800 668-6868. Sois un allié et dénonce la violence.

Consulte whiteribbon.ca

La violence à caractère sexuel concerne tout le monde. Mettons-y fin en brisant le silence. Plus d'information sur **tracons-les-limites.ca**







